



**CCQ LIBERTE**  
**COMPTE-RENDU**  
**PREMIERE REUNION PLENIERE LE 16 NOVEMBRE A**  
**18H30,**  
**EN VISIOCONFERENCE**

---

**Démocratie participative**

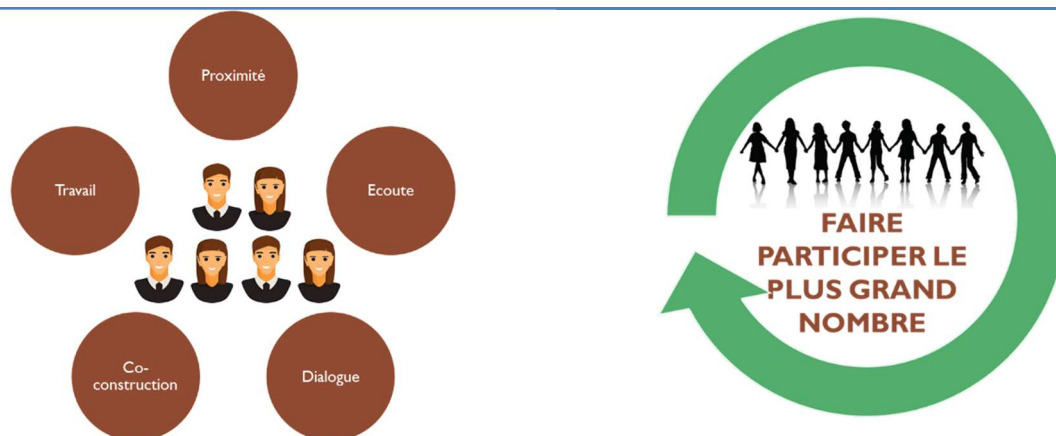
<b>Présents</b>	<b>Isabelle de CRECY</b>	<b>Perrine COUPRY</b>	<b>Ghislain LE MASSON</b>
-----------------	--------------------------	-----------------------	---------------------------

**Conseil consultatif de quartier Liberté**

<b>Présents</b>	<b>Sandrine du MESNIL</b>	<b>Aline DOUCET-KACHKACHI</b>	<b>Pascale SIEVERS</b>
	<b>Romuald LORIDAN</b>	<b>Jean-Charles DUBREUCQ</b>	<b>Martine SERRE</b>
	<b>Dominique PARANTEAU</b>	<b>Ismail ICHAOUI</b>	<b>Smail BELKACEM</b>
	<b>Mélissa NOREMBUENA</b>	<b>Brice WELTI</b>	<b>Olivier RISSE</b>
	<b>Bruno CHEVALLIER</b>	<b>Bruno LAURANDIN</b>	<b>Carmina MACHO</b>
	<b>Emmanuel HUE</b>	<b>Françoise LOUIS-CHAMBON</b>	<b>Jean DELVAL</b>
	<b>Juri MOHORCIC</b>	<b>Michel JOURDAN</b>	
<b>Excusé</b>	<b>Gérard PEOLE</b>		
<b>Absents</b>	<b>Myriam JACQUES</b>	<b>Sarah GOLDFARB-PARAMELLE</b>	<b>Limia HAMMAMI</b>
	<b>Emilie HUMBERT</b>	<b>Elise BENOIST</b>	<b>Zakaria MOUJANE</b>

## INTRODUCTION DE MME DE CRECY, ADJOINTE AU MAIRE DELEGUEE A LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

---



Madame de CRECY précise qu'elle est également Adjointe au Maire déléguée à la Communication, suresnoise de longue date, coach en développement personnel et mère de famille. Madame de CRECY rappelle l'esprit et les perspectives en matière de démocratie participative. Elle souligne le rôle central des membres des CCQ comme relais d'information et comme forces de proposition. Madame de CRECY mentionne les grands projets qui jalonnent le mandat :

- l'évolution des instances qui fera l'objet d'un travail continu avec le CCQ pendant toute l'année 2020-2021 et pour laquelle les membres seront amenés à faire des propositions ;
- la concertation autour des grands projets ;
- le budget participatif ;
- la Mairie Mobile ;
- la plateforme participative ;
- le baromètre de satisfaction des citoyens.

Madame de CRECY insiste sur la plateforme participative, un outil collaboratif qui centralisera l'ensemble des éléments relatifs à la démocratie participative.

Madame de CRECY mentionne la plateforme Suresnes Entraide qui permet de mettre des Suresnois en relation en fonction de leurs besoins : <https://entraide.suresnes.fr/>

## ② PRESENTATION DE MADAME DU MESNIL ET DE MADAME COUPRY, TOUR DE PRESENTATION ET ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

---

Madame du MESNIL est également Adjointe au Maire déléguée au Commerce, aux Marchés, à l'Artisanat et au Patrimoine communal. Madame du MESNIL a été membre du CCQ Liberté. Elle a rejoint l'instance à la suite de

l'incendie de la halle du square Marcel Legras. Elle est ensuite devenue membre du conseil économique, social et environnemental de Suresnes (CESES) en 2014. Elle souligne l'importance de l'intelligence collective et souhaite que les membres du CCQ travaillent ensemble pour améliorer le cadre de vie du quartier.

Madame COUPRY se présente également. Madame COUPRY est Conseillère municipale Relations internationales, Jumelage, Fêtes, Événementiel et Tourisme, Démocratie participative. Elle est chargée de la mise en œuvre du budget participatif. Suresnoise depuis 17 ans, elle a notamment été membre de l'association de parents d'élèves de l'école des Cottages et du CCQ Liberté. Madame COUPRY précise que la mise en place du budget participatif nécessitera un investissement prononcé des membres.

Le CCQ est ravi d'accueillir en son sein les personnes suivantes :

- Madame Aline DOUCET-KACHKACHI,
- Monsieur Brice WELTI,
- Madame Dominique PARANTEAU,
- Monsieur Ismail ICHAOUI,
- Madame Pascale SIEVERS,
- Madame Mélissa NOREMBUENA,
- Monsieur Smail BELKACEM.

Le tour de présentation se déroule avec notamment les interventions suivantes :

1. Madame DOUCET-KACHKACHI est enseignante au collège et au lycée et très intéressée par les questions environnementales.
2. Monsieur WELTI est cadre dans le secteur bancaire et également féru de d'environnement.
3. Madame PARANTEAU est la présidente de l'association des locataires UNLI Decour. Elle met l'accent sur l'opportunité d'organiser des animations de Noël au sein du quartier.
4. Monsieur ICHAOUI est coach sportif, habitant de longue date de la résidence des Chênes.
5. Madame SIEVERS est avocate et souhaite s'investir au sein de son quartier.
6. Madame NOREMBUENA précise qu'elle a fait partie du CCJ. Elle est bénévole dans de nombreuses associations, notamment ASSISTeD, une association suresnoise qui porte des projets de solidarité internationale et locale : <https://www.helloasso.com/associations/assisted>

7. Monsieur BELKACEM mentionne qu'il est le Président du Collectif solidaire des Chênes et le directeur du CELIJE : <https://www.upije.org/celije-suresnes>
8. Monsieur LAURANDIN, qui est le pharmacien des Chênes, en appelle à l'importance de l'entraide au sein du quartier, à la nécessité de conforter son aspect festif et de renforcer les animations commerciales.
9. Monsieur RISS précise que les animations commerciales sont effectivement capitales, notamment à Noël. Il souhaite que les délaissés de la RATP et de la SNCF soient valorisés. Il demande l'organisation de marchés ponctuels, notamment en s'appuyant sur les fournisseurs des associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP).
10. Monsieur HUE mentionne Cyclonade, association suresnoise pour la promotion et l'usage de la mobilité douce : <https://sites.google.com/view/cyclonade> Il précise que le quartier Liberté est inclus dans l'écoquartier Liberté-Mont-Valérien, dont l'association du même nom est à l'origine : <https://libertemontvalerien.org/>
11. Monsieur DUBREUCQ attend du bailleur Hauts-de-Seine Habitat une plus grande attention apportée à la propreté. Il souhaite le déploiement de la Mairie mobile dans d'autres lieux que les 2 marchés de la Ville, notamment au sein du quartier Liberté.
12. Madame SERRE souligne qu'elle accorde une grande importance à l'environnement, à la vie en communauté et au handicap. Elle alerte la Mairie sur la vitesse des véhicules rue des Bartoux, rue Huché et rue des Parigots.

La question du commerce de proximité au sein du quartier est abordée.

1. Madame du MESNIL précise que la Mairie souhaite rendre les commerces plus visibles et renforcer leur attractivité à destination des Putéoliens et Nanterriens. Elle met l'accent sur le référencement des commerces de proximité par la Chambre de Commerce et d'Industrie abordé plus bas dans ce compte-rendu. Elle annonce qu'une plateforme de « click and collect » et qu'un marché de Noël numérique seront mis en place.
2. Monsieur DUBREUCQ propose la création d'une monnaie locale. Il souligne la dynamique au sein du quartier incarnée par l'implantation du bar tabac restaurant le Carreau au niveau du carrefour des rues Hugo, Bert, Burgod, Liberté et Decour (Madame du MESNIL propose de nommer cette place). Madame LOUIS-CHAMBON précise que le Carreau propose des plats à emporter depuis le 1<sup>er</sup> confinement.

3. Monsieur BELKACEM annonce que le SPAR va prochainement être remplacé par un Carrefour Express. Monsieur LAURANDIN milite pour une communication plus fluide entre les membres du CCQ, en particulier pour ce type d'informations et à destination des habitants en s'appuyant notamment sur les vitrines des commerçants. Madame du MESNIL souligne qu'elle va rencontrer prochainement la nouvelle directrice régionale du Groupe La Poste au sujet du distributeur automatique de billet. Elle précise que le système de relais colis mis par le SPAR et les épiceries d'Abdel fonctionne.
4. Monsieur LAURANDIN souligne que la pharmacie peut devenir un point de collecte pour la librairie du centre-ville. Madame de CRECY précise que les 2 médiathèques proposent un système de drive : <https://mediatheque-suresnes.blogspot.com/2020/11/reservez-et-empruntez-le-retour.html>
5. Monsieur RISS demande quel est l'avenir du local situé à côté de la boucherie rue Victor Hugo. Le service Commerce n'a pas d'information sur le souhait du propriétaire de trouver un nouvel acquéreur.
6. Monsieur WELTI milite pour l'organisation du CCQ en commissions et pour la création d'une commission commerce.

### 3 INFORMATIONS VILLE

---

#### 1. Point sur la communication

Il est rappelé que les membres des CCQ sont des interlocuteurs privilégiés et des relais entre les habitants et les services de la Mairie.

1. En complément des informations reçues du service Vie des quartiers, les membres sont invités à se renseigner fréquemment sur le site Internet de la Ville, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et LinkedIn), l'application de la ville, en lisant le Suresnes Mag et en étant attentifs aux informations communiquées sur les panneaux d'affichage de la ville et sur les panneaux de type Naja.
2. Les membres des CCQ sont également invités à partager l'information auprès de leurs connaissances suresnoises et à faire remonter au service Vie des quartiers les suggestions et informations utiles au maintien d'un cadre de vie de qualité au sein de la Ville.



## 2. « Des élus à votre écoute » - point sur le lancement des différents dispositifs

### Les permanences de M. le Maire

Guillaume Boudy, Maire de Suresnes, reçoit à l'Hôtel de Ville les Suresnois qui en font la demande, un samedi par mois. La prochaine permanence se tiendra par téléphone sur rendez-vous **le samedi 5 décembre, de 9h30 à 11h.**

Les rendez-vous se feront sur demande écrite uniquement. Pour prendre rendez-vous, merci d'adresser votre demande à l'adresse suivant, en précisant l'objet de celle-ci : [i\\_cabinet.du.maire@ville-suresnes.fr](mailto:i_cabinet.du.maire@ville-suresnes.fr)

Pour pouvoir recevoir toutes les personnes dans de bonnes conditions, le nombre de rendez-vous est limité dans ce créneau horaire.

### La Mairie mobile

La Mairie mobile est un engagement du mandat. Les élus iront à la rencontre des Suresnois et répondront à leurs sollicitations.

Les principaux objectifs recherchés sont :

- d'informer les Suresnois et de recueillir leurs attentes ;
- d'expliquer les projets et décisions de la collectivité ;
- d'échanger avec la population et d'être alertés sur les sujets qui posent ou pourraient poser problème ;
- d'orienter les Suresnois vers les structures et services adaptés à leurs besoins.

Cette démarche repose sur les valeurs suivantes que la ville souhaite porter auprès des Suresnois : proximité, disponibilité, écoute, dialogue, pédagogie et service.



1. La Mairie mobile a débuté sur le marché Caron le 8 novembre. Les prochaines permanences sont prévues de 9h30 à 12h30 :
  - **samedi 28 novembre** sur le marché Zola ;
  - **dimanche 6 décembre** sur le marché Caron ;
  - **samedi 12 décembre** sur le marché Zola.

3 élus sont mobilisés à chaque permanence de la Mairie mobile.

### 3. Point sur la crise sanitaire et ses répercussions à Suresnes

#### La situation sanitaire à Suresnes

- Taux d'incidence<sup>1</sup> dans les Hauts-de-Seine : 798 /100 000 (contre 328 le 16 octobre) ;
- Taux d'occupation des lits de réanimation par des patients covid dans les Hauts-de-Seine : 79% (contre 48% le 16 octobre).

La Mairie est tributaire des décisions de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

1. A chaque annonce gouvernementale, le Préfet publie un arrêté.
2. Cet arrêté donne ensuite lieu à des échanges entre la Préfecture et les Maires des Hauts-de-Seine.
3. A la suite de ces échanges, l'arrêté est appliqué par la collectivité.
4. C'est la raison pour laquelle un certain laps de temps s'écoule entre les annonces gouvernementales, la publication de l'arrêté et la communication des mesures au niveau locale.
5. Certaines décisions sont laissées à l'appréciation des Maires.

#### Les activités et services

Selon les premiers retours de la Préfecture et en préambule à la publication de l'arrêté préfectoral, les mesures suivantes sont en vigueur jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre.

Activités et services	Ouverture / fermeture	Remarque
Marchés Zola et Caron	<b>Ouverts</b>	Pour le commerce alimentaire uniquement
Commerces de gros et jardinerie (Castorama et Botanic)	<b>Ouverts</b>	

<sup>1</sup> L'incidence est le nombre de nouveau cas par rapport au nombre d'habitants. Pour le COVID elle est calculée sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine

- vert : en dessous de 10 personnes testées positives sur 100 000 personnes testées, sur une semaine glissante ;
- orange : au-delà de 10 personnes testées positives sur 100 000 personnes testées, sur une semaine glissante ;
- rouge : au-delà de 50 personnes testées positives sur 100 000 personnes testées, sur une semaine glissante.

Médiathèques	<b>Fermées</b>	Maintien du portage à domicile et du drive
Musée, cinéma et théâtre	<b>Fermés</b>	Répétitions autorisées au sein du théâtre de Suresnes Jean Vilar
Conservatoire et école d'arts plastiques	<b>Fermés</b>	
Accueils des services municipaux (état-civil et point d'accès au droit notamment)	<b>Ouverts</b>	Sur rendez-vous

Etablissements sportifs	<b>Fermés</b>	Sauf pour les scolaires et les compétitions professionnelles (à huis clos)
-------------------------	---------------	--

Parcs et jardins	<b>Ouverts</b>	
Skate park, city stade	<b>Fermés</b>	
Cimetière	<b>Ouverts</b>	
Lieux de culte	<b>Ouverts</b>	

### Dans les écoles

- Les écoles restent ouvertes (comme les collèges et lycées).
- Les établissements scolaires pourront utiliser les équipements sportifs pour les cours d'éducation physique et sportive des élèves. La Mairie est en attente de précisions pour les piscines.
- La restauration scolaire est maintenue selon les protocoles applicables.
- L'accueil périscolaire est maintenu.
- Les circulations des élèves dans l'établissement doivent être limitées. Les récréations doivent être organisées par groupe et si cela n'est pas possible, un temps calme en classe doit être privilégié.
- Il est conseillé un étalement des arrivées et des entrées dans le temps
- Le port du masque sera obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans et l'Education Nationale demande à chaque famille de les fournir. Pour information, la ville de Suresnes fournira un masque par enfant.

La ville de Suresnes entretient une collaboration étroite avec l'Education nationale en vue d'établir les prescriptions sanitaires.



## Ouverture d'un nouveau centre de tests PCR à Suresnes le 22 octobre 2020

Afin de désengorger le laboratoire Longchamp et l'Hôpital Foch, les locaux de la passerelle des arts (anciens locaux de l'école d'arts plastiques, 9 Avenue du Général Charles de Gaulle) ont été mis à la disposition gracieuse du Laboratoire Biogroup pour de procéder aux prélèvements PCR.

Le site est ouvert depuis le jeudi 22 octobre. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Du lundi au vendredi :

- 9h-12h : réservé aux personnes prioritaires (avec prescription médicale ou SMS de la CPAM ou professionnel de santé) ;
- 14h-17h : ouvert à tous.

Les prélèvements PCR effectués au laboratoire Longchamp et au Centre Médical Municipal seront arrêtés à compter de fin octobre.

Pour de plus amples informations : [Dépistage](#)

### Restez informé(e) !

- Une page du site Internet de la Ville recense l'ensemble des mesures impactant le territoire : [COVID19](#)
- La Mairie communique également ces informations sur les réseaux sociaux.

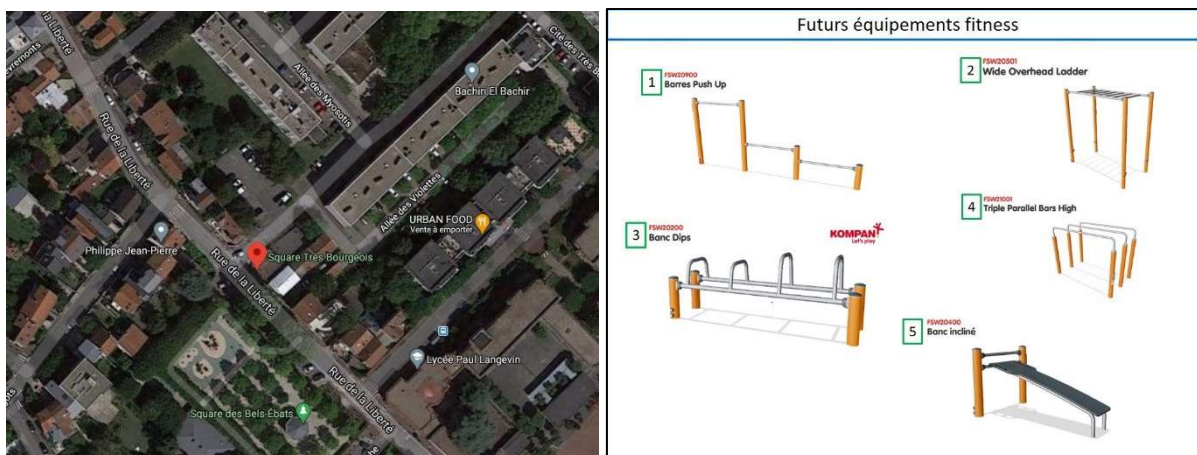
Monsieur BELKACEM demande s'il est envisagé d'installer un centre de test PCR au sein du quartier. Monsieur LAURANDIN précise que le local de Mon Camion Resto rue des Chênes va devenir un centre de tests antigéniques.

### 4. Point sur le référencement des commerces de proximité

Dans un contexte compliqué pour le commerce de proximité, il est proposé aux commerçants de la ville de référencer leurs activités sur un annuaire mis en place par la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) d'Ile-de-France, via le site Internet de la ville, afin de gagner en visibilité : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/commerce/les-commerces-de-suresnes/>

### 1. Point sur les travaux de l'aire de fitness de la résidence des Très Bourgeois.

#### Les travaux



L'aire de fitness en accès libre située rue de la Liberté à l'entrée de la résidence des Très Bourgeois était vieillissante. A la suite d'une consultation avec les usagers débuté en juillet 2019, il a été décidé son remplacement par des modules neufs adaptés aux besoins remontés par les usagers. Une barrière sera également installée autour de la structure afin de permettre sa fermeture en cas de nuisances.

#### Objectifs

- Faciliter la pratique de la musculation et de la gymnastique en extérieur ;
- Répondre aux besoins manifestés par les utilisateurs de la structure existante et les riverains.

#### Public(s) cible(s)

Principalement des adolescents et des jeunes adultes habitant le quartier Liberté et en particulier la résidence des Très Bourgeois (12-25 ans). La structure attire également les élèves du lycée Paul Langevin, dont l'entrée principale se trouve à 200 mètres de l'aire de fitness.

#### Le budget

Le budget global du remplacement des équipements de fitness est de 87 867€ HT. Une subvention de 44 000 € a été demandée à la Région Ile-de France dans le cadre du soutien aux équipements sportifs de proximité.

## Calendrier

Les travaux ont débuté en octobre et devraient s'achever fin décembre.

Monsieur ICHAOU, qui est coach sportif, propose de faire vivre la structure par le biais de séances organisées par des associations sportives. Cela permettrait notamment d'ouvrir la structure à un public féminin.

Monsieur HUE souligne les problèmes récurrents de vidange des scooters dans le square Ferrié et demande l'installation d'une poubelle. Les jeunes continuent à se réunir dans le square. Il n'y a pas de poubelle pour y déposer ses détritrus.

## 2. Point sur les questions de propreté et de déchets :

La Ville fait appel à la SEPUR afin d'assurer le nettoyage des rues et l'enlèvement des déchets.

- Le balayage des rues (déchets à terre mais aussi déjections canines) et le vidage des corbeilles sont effectués 6 jours sur 7 par des agents de propreté (agents à pied),
- Le lavage des rues est effectué à minima une fois par mois (les zones commerçantes le sont 2 fois par semaine en fin de marché) par des moyens mécanisés (poids lourds : 1 laveuse et 1 balayeuse – 2 véhicules légers avec plateau et karcher).
- Les collectes d'ordures ménagères et le verre à la résidence des Chênes, le lundi et le jeudi matin et les emballages, le mercredi matin. Certaines fois, la collecte est différée en raison de la présence de stationnement gênant bloquant l'accès au camion ou rendant la manutention compliquée ou dangereuse.

Dans les espaces collectifs relevant du domaine privé, la compétence relève du bailleur. Il est proposé une rencontre avec un représentant du bailleur à l'occasion d'une prochaine réunion plénière.

Dans les espaces collectifs relevant du domaine privé, la compétence relève du bailleur. Il est proposé une rencontre avec un représentant du bailleur à l'occasion d'une prochaine réunion plénière.

Madame NOREMBUENA demande une communication renforcée sur la déchetterie mobile : <https://www.suresnes.fr/mon-quotidien/urbanisme-et-environnement/dechets/> et demande l'installation d'un toutounet au sein du square Ferrié.

Monsieur WELTI demande que l'on augmente la fréquence de ramassage des déchets au sein des grosses résidences.

Monsieur BELKACEM met en exergue l'importance de la sensibilisation des habitants, notamment au sein des résidences du bailleur Hauts-de-Seine Habitat.

Monsieur LAURANDIN demande que la porte du local encombrants à l'entrée de la résidence des Chênes, qui été fermée par un code, reste ouverte. Les encombrants sont, de toute manière, déposés à l'entrée du local.

Monsieur CHEVALLIER alerte sur les dépôts sauvages récurrents au niveau de l'allée des Bochoux.

Ces remarques et suggestions sont communiquées au service Environnement et au bailleur Hauts-de-Seine Habitat.

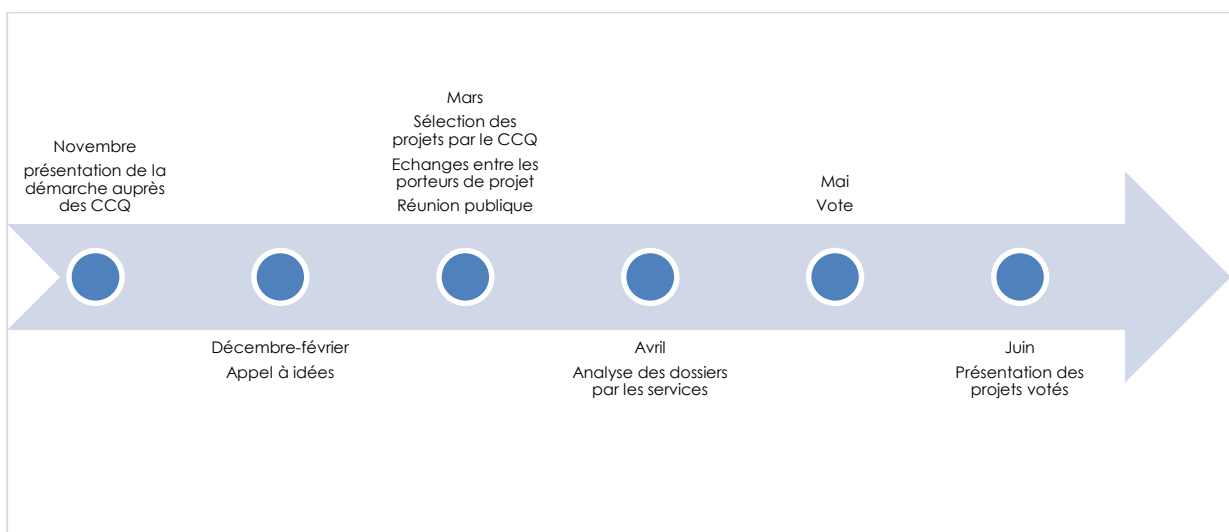
## 5 PRESENTATION DU BUDGET PARTICIPATIF PAR MADAME COUPRY, CONSEILLERE MUNICIPALE

Madame COUPRY revient sur le déploiement du budget participatif et ses modalités. Ce dernier répond aux objectifs suivants :

- améliorer la vie quotidienne des Suresnois dans chacun des quartiers ;
- faire participer les Suresnois à la vie de leur quartier ;
- faire remonter de bonnes idées ;
- développer des projets au plus près des besoins des Suresnois.



- 15 000 € pour le CCQ Cité-Jardins, pour tout type de projet entrant dans les compétences de la commune.
- Possibilité pour les Suresnois et non Suresnois travaillant à Suresnes de proposer une idée, quel que soit leur âge, seuls ou en groupe (voisins, amis, associations...).



Monsieur HUE précise que l'association Cyclonade a obtenu de la Région Ile-de-France, dans le cadre du budget participatif régional, une subvention de 600 € pour l'acquisition de matériel de réparation pour les vélos. Madame SERRE demande si l'on peut déposer à l'association des vélos pour leur donner une seconde vie. Monsieur HUE répond que c'est bien l'objet de l'association et que les Suresnois sont invités à le faire.

Madame NOREMBUENA milite pour que le budget participatif serve à l'organisation d'une fête de quartier et d'un mini forum des associations. Il est demandé si un projet retenu dans le cadre du budget participatif pourra faire l'objet d'une demande de subventions auprès d'autres partenaires. Il est répondu que la recherche d'autres financements sera systématique et qu'à ce titre les porteurs de projet seront accompagnés par la Mairie.

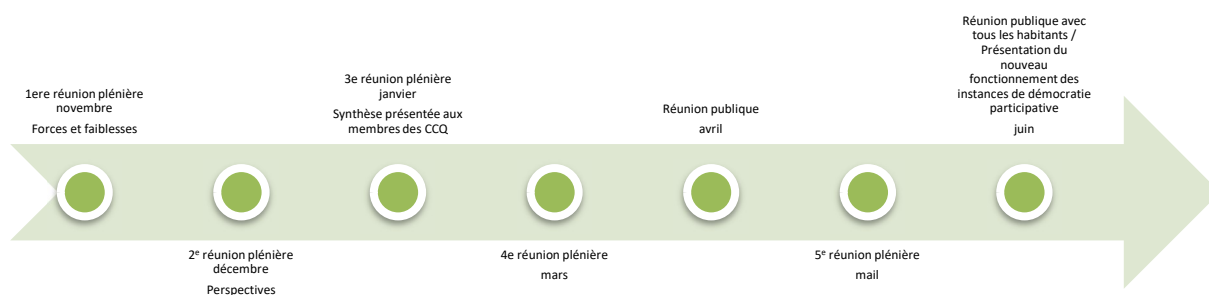
## 6 EVOLUTION DES INSTANCES DE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

L'année 2020-2021 repose sur un double enjeu pour les CCQ :

- Améliorer la cadre de vie des Suresnois ;
- Faire évoluer les instances de démocratie participative.

Les membres des CCQ sont invités à identifier les forces et faiblesses des instances de démocratie participative. La synthèse de ces réflexions leur sera communiquée lors de la réunion plénière de décembre au cours de laquelle seront abordées les perspectives en matière de démocratie participative.

Cette réflexion sur l'évolution des instances sera menée étape par étape toute cette année :



Madame du MESNIL conclut cette réunion en invitant chaque membre à identifier les sujets qu'il souhaite porter au sein du CCQ et à identifier les forces et faiblesses des instances de démocratie participative.

Madame DE CRECY, Madame du MESNIL et Madame COUPRY remercient chaleureusement les membres pour leur engagement et leur mobilisation au quotidien pendant cette période difficile et leur donnent rendez-vous à la prochaine réunion plénière prévue le mercredi 16 décembre à 18h30 en visioconférence.